

DÉPARTEMENT
DE LA COTE D'OR

VILLE DE DIJON

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 6 juillet 2022

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : M. Antoine HOAREAU.

Membres présents : (14) M. HOAREAU, Mme TENENBAUM, M. BERTHIER, M. MEZUI, Mme CHOLLET, Mme JACQUEMARD, Mme HERVIEU, Mme VIAN, M. FOUSSET, Mme LE-COMTE, M. FOUILLOT, Mme VINDY, M. JASPART, M. AVENA.

Membres excusés représentés : (2) M. REBSAMEN représenté par M. HOAREAU, Mme AKPINAR-ISTIKUAM représentée par Mme TENENBAUM.

Membres excusés : (1) Mme GINDRE.

Date de convocation : 1^{er} juillet 2022.

Délibération n° : 34-2022

Objet : Résidence Abrioux - Convention Allocation Logement Temporaire – année 2022

L'article L.851-1 du Code de la Sécurité Sociale (CSS) dispose que les associations à but non lucratif dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées ainsi que les CCAS, qui ont conclu une convention avec l'État, bénéficient d'une aide pour loger, à titre transitoire, des personnes défavorisées.

Le CCAS de Dijon, au travers de sa résidence sociale, accueille des personnes relevant d'un hébergement temporaire et conventionne à ce titre chaque année avec l'État afin de bénéficier de l'Allocation Logement Temporaire (ALT) qui finance les places ainsi mobilisées.

En 2022, 2 logements de type T1 sont mis à disposition dans le cadre de l'Allocation Logement Temporaire. Ces appartements sont réservés à la mise à l'abri des personnes sans domicile ou aux personnes en situation de vulnérabilité, orientées par le SIAO.

L'aide financière allouée pour l'année 2022 s'élève à 6 769,92 €.

Par conséquent, les membres du conseil d'administration autorisent le Président ou son représentant légal à signer la convention relative à l'Allocation de Logement Temporaire émise par la Direction Départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS).

Adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Ressources internes : 1

Résidence Abrioux : 1